

350 - Prévention des maladies infectieuses

**350-Prévention des maladies infectieuses -
Propositions financières - Budget primitif 2017**

Rapport n° CD/2016/122

Service Chef de file :

G2-Actions de prévention sanitaire

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Cet axe correspond à plusieurs activités relatives aux actions de prévention mises en œuvre à titre volontariste par le Département :

- le dispositif de prévention et de dépistage de la tuberculose au sein du Centre de Lutte Antituberculeuse (CLAT67) qui assure la prévention et le suivi médical de tout patient au contact de ce risque, sur délégation de compétence de l'Etat,
- la prévention vaccinale des maladies infectieuses par la fourniture de vaccins et la prise en charge des vacations médicales pour les structures de prévention (dont le CLAT67) et les séances de vaccination dites « de mairies », le tout selon les recommandations du calendrier vaccinal en vigueur, sur délégation de compétence de l'Etat,
- la participation à la mise en œuvre des programmes de dépistage des cancers pour lequel l'Etat est coordinateur, par la prévention primaire des cancers au moyen du soutien financier des structures associatives de gestion qui œuvrent dans ce domaine (ADEMAS pour le dépistage du cancer du sein, EVE pour le dépistage du cancer du col de l'utérus et ADECA pour le dépistage du cancer colorectal),
- les subventions accordées aux associations qui mènent des actions de prévention dans le périmètre des compétences sanitaires des missions du Département.

Récapitulatif des montants en dépenses proposés par mode d'action :

Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2016	Projet Budget Primitif 2017
35010	F	Prévention dépistage	768 683.13	471 866.00
35020	F	Vaccination	51 258.00	41 258.00
35030	F	Subventions aux associations pour la prévention médico-sociale	24 000.00	19 000.00
		TOTAL	843 941,13	532 124,00

Récapitulatif des montants en recettes proposés par mode d'action :

Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2016	Projet Budget Primitif 2017
35010	F	Prévention dépistage	566 511.00	4 500.00
35030	F	Subventions aux associations pour la prévention médico-sociale	2 000.00	2 000.00
		TOTAL	568 511,00	6 500,00

Le Département du Bas-Rhin dispose depuis le 1er janvier 2004 d'une délégation de compétence de l'Etat pour l'exercice des missions de prévention sanitaire dans les domaines de la prévention et du dépistage de la tuberculose et de la prévention vaccinale.

Concernant la prévention primaire des cancers, cette participation s'inscrit dans une action de santé publique multi partenariale, dans laquelle le Département intervient dans la mise en œuvre des programmes de dépistage par une action volontariste, en apportant son concours financier aux structures de gestion compétentes assurant l'organisation locale des dépistages.

Ces compétences exercées depuis les premières lois de décentralisation de 1982/83 et reconduites le 1^{er} janvier 2004 avaient été sollicitées car elles interviennent en complément des missions exercées dans le domaine de l'insertion et plus largement dans le champ de l'action sociale. Ceci permet au Département de disposer d'un panel d'outils pour favoriser une prise en charge globale des situations individuelles et particulièrement de la problématique santé qui constitue souvent un facteur majeur de précarité et qui peut devenir un véritable frein à l'insertion.

Les actions de prévention, menées dans le cadre de ces missions, répondent à des priorités de santé publique locales et nationales et s'appuient sur des dispositifs performant de proximité mis en place par la collectivité en parfaite complémentarité avec les structures de soins publiques ou libérales (ex. CLAT67).

L'ensemble de ces actions concourt au déploiement des politiques publiques menées par la collectivité notamment dans le domaine de l'insertion, de la petite enfance, de la prise en charge de la dépendance et favorise l'accès aux soins et à la prévention pour toutes les populations, dont les plus défavorisées.

35010 – Prévention dépistage

Cette mission recouvre l'ensemble des activités du Centre de Lutte Antituberculeuse (CLAT67), service du Département, qui regroupe le Centre de Dépistage de la Tuberculose de Strasbourg (CDT), les consultations de dispensaire réparties sur le territoire du Bas-Rhin (Haguenau, Molsheim, Saverne, Sélestat et Wissembourg) et les actions de l'Unité Mobile de Dépistage (UMD) qui va au-devant des patients (Centre de détention ? EHPAD, foyers d'hébergement). Pour 2015, 148 déclarations de cas de tuberculose ont été recensés et 7 848 patients ont été suivis, 19 165 consultations individuelles et 10 772 radios ont été réalisées.

Le budget qu'il est proposé de consacrer à l'entretien du matériel de radiologie, permettra d'effectuer la maintenance obligatoire des installations et leur réactualisation pour répondre aux normes en vigueur.

Il est proposé que l'ensemble de ces actions mobilisent un montant total de crédits de 471 866,00 € pour 2017.

35020 – Vaccinations

Cette mission permet, sur délégation de l'Etat, de participer à la couverture vaccinale de la population et des personnes à risques et/ou en difficultés d'accès aux soins, le tout en bonne complémentarité avec les actions vaccinale de la PMI.

En 2015, plus de 2 032 doses de vaccins ont été fournies par le Département pour les vaccinations du CLAT67 et des séances de « mairie ».

Il est proposé que ces actions mobilisent un montant total de crédits de 41 258,00 € pour 2017.

35030 – Subventions aux associations pour la prévention médico-sociale

Le soutien aux associations est centré sur le périmètre des compétences départementales en matière de prévention sanitaire. Il s'adresse aux acteurs intervenant dans le champ de l'accès aux soins, de la prévention de la tuberculose, ...

Il est proposé que ces subventions mobilisent un montant total de crédits de 19 000,00 € pour 2017.

La commission Emploi, insertion, logement a émis un avis favorable à ces propositions le 10 novembre 2016.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2017 de l'axe d'intervention 350 – Prévention des maladies infectieuses.

Strasbourg, le 25/11/16

Le Président,



Frédéric BIERRY